

La liaison entre phonologie, morphologie et syntaxe

Une étude sur le français L2

Vania Masutti

Università di Padova

Section 4: Syntaxe

La liaison est un phénomène phonologique propre à la langue française, dont les règles sont normalement considérées comme importantes seulement pour la langue formelle. Le but de cette étude est de réfléchir sur le rapport entre la liaison et la structure morphosyntaxique du DP (la projection étendue, fonctionnelle et lexicale, du syntagme nominal) et de l' IP (la projection étendue, fonctionnelle et lexicale, du syntagme verbal) français, afin de montrer que la liaison peut révéler des propriétés formelles des éléments concernés. Elle est un test utile pour confirmer des hypothèses abstraites et, en outre, elle peut devenir un moyen efficace pour renforcer l'enseignement du français L2.

J'ai examiné la production de la liaison dans cinq contextes morphosyntaxiques cruciaux, pour observer quand elle est obligatoire, possible ou impossible. En effet il y a des contextes syntaxiques particuliers qui entraînent une liaison obligatoire: il s'agit de contextes où tous les parlants français réalisent la liaison, même dans des situations communicatives informelles. C'est le cas, en particulier, de la liaison entre le déterminant et le nom dans le DP, et entre le pronom personnel sujet et le verbe dans l'IP.

J'ai comparé les cas de présence et d'absence de liaison dans cinq contextes:

- Possibilité de liaison entre l'adjectif prénominal et le nom *vs* impossibilité de liaison entre un adjectif et son complément:

- (1) a. mauvais élève
- b. mauvais en maths

- Possibilité de liaison entre l'adjectif prénominal et le nom *vs* impossibilité de liaison entre deux adjectifs coordonnés:

- (2) a. grand ami
- b. grand et fort

- La liaison comme un phénomène permettant de désambigüiser des contextes ambigus comme:

- (3) a. de savants italiens
- b. des savants italiens

- Possibilité de liaison entre le verbe et son complément d'objet direct *vs* impossibilité de liaison quand le verbe a trois arguments, ce qui comporte la présence d'une *small clause* contenant l'objet direct et l'objet indirect:

- (4) a. il portait un manteau
- b. il portait un manteau à son père

- La liaison comme marque morphologique du pluriel:

- (5) a. un bas instict
b. de bas insticts

La liaison nous permet d'examiner la structure profonde du DP et de l'IP français, étant le processus phonologique entraîné seulement quand des conditions syntaxiques particulières sont respectées: les mots doivent être adjacents non seulement dans la structure superficielle, mais aussi dans la structure profonde de la phrase, afin de déclencher un lien phonologique.

Les hypothèses formelles sur la structure du DP et de l'IP sont confirmées par la corrélation régulière entre un lien syntaxique fort et une liaison "forte", et entre un lien syntaxique faible et une liaison "faible". C'est l'intensité du lien syntaxique entre deux mots, aussi bien que la catégorie des mots concernés, qui déterminent les liaisons obligatoires: les clitiques et les éléments fonctionnels comportent des liaisons obligatoires avec les mots auxquels ils se réfèrent. Le lien phonologique obligatoire entre le déterminant et le nom d'un côté, et entre le pronom et le verbe de l'autre, suggère la présence d'une connexion syntaxique très forte entre l'élément fonctionnel et l'élément lexical, qui représentent une sorte de bloque unique. Au contraire les liaisons impossibles montrent qu'il existe des frontières morphosyntaxiques qui empêchent la réalisation d'un lien phonologique entre deux mots dans des contextes précis: par exemple, quand le verbe a trois arguments - ce qui implique l'existence d'une *small clause* - la liaison entre le verbe et le complément d'objet direct (ou indirect) est impossible.

La deuxième partie de cette étude a le but de proposer quelques observations sur le mécanisme d'apprentissage de la liaison par des apprenants étrangers, pour faire des prédictions sur l'apprentissage des L2 en général. Les apprenants adultes peuvent parvenir à des performances excellentes en L2, si le processus d'apprentissage implique les mêmes régions cérébrales qui sont impliquées dans l'acquisition de la L1. Les régions cérébrales consacrées au langage peuvent être activées dans l'apprenant adulte s'il est exposé à des données linguistiques efficaces. Les règles qui expliquent les phénomènes superficiels de la grammaire doivent refléter la structure profonde d'une langue. En plus, une comparaison mécanique des structures de la L2 avec celles de la L1 peut être très utile en certains cas: la traduction supporte la bonne interprétation des structures difficiles et permet de désambigüiser des contextes ambigus. Les résultats de cette étude peuvent être étendus à l'apprentissage des L2 en général, pour réfléchir sur les mécanismes d'acquisition du langage: la L2 peut se fonder directement sur la L1, avec un transfert direct de structures et de règles de la L1 à la L2, ou bien elle peut se fonder sur la Grammaire Universelle, indépendamment de la L1.

References

- Benincà P. e N. Penello (2007). "Introduzione" a "Quale grammatica per la didattica linguistica?" *Quaderni Patavini di Linguistica* 23. Padova: Unipress.
- Dell, F. (1973). *Les règles et les sons, Introduction à la phonologie générative*. Paris: Hermann.
- Gentile, G. (1995). *Language Acquisition and Universal Grammar: A Survey of recent Research*. Tesi di laurea, Università di Padova.
- Hawkins, R. (2004). "The contribution of the theory of Universal Grammar to our understanding of the acquisition of French as a second language" *French Language Studies* 14: 233-255.
- Vallar, G. e C. Papagno (2007). *Manuale di neuropsicologia: clinica ed elementi di riabilitazione*. Bologna: Il Mulino.